



Department of Finance
Canada

Ministère des Finances
Canada

Rapport de 2025 sur la gestion des risques financiers liés au climat au sein du gouvernement du Canada

Rapport annuel sur les principales mesures prises par l'administration
publique fédérale afin de gérer ses risques et occasions d'ordre financier
liés aux changements climatiques

Canada

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances, 2026
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire
ce document en tout ou en partie doit être adressée
au ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

No de cat. F1-67F-PDF
ISSN 2819-0173

Table des matières

Avant-propos du ministre	4
Sommaire	5
1. Introduction.....	5
2. Mises à jour depuis 2024	6
2.1 Mises à jour des ministères et organismes fédéraux.....	6
2.2 Mises à jour des sociétés d'État.....	10
3. Actifs fédéraux : aperçu	11
3.1 Comment l'administration publique fédérale est organisée pour gérer les risques et occasions d'ordre financier liés au climat pour les actifs fédéraux.....	12
3.2 Risques et occasions d'ordre financier liés au climat signalés pour les actifs	14
4. Mesures clés pour gérer les risques et occasions d'ordre financier liés au climat pour les actifs fédéraux.....	17
4.1. Cerner et évaluer les risques et occasions d'ordre financier liés au climat pour les actifs fédéraux.....	17
4.2. Agir pour s'attaquer aux risques financiers liés au climat pour les actifs fédéraux, les atténuer ou les réduire, ou tirer parti des occasions	21
4.3. Intégration des risques et occasions d'ordre financier liés au climat dans la prise de décision	23
5. Conclusion et prochaines étapes	25
Annexe A : Méthodologie	26

Avant-propos du ministre

L'économie mondiale se trouve à un tournant historique. Nous assistons à un virage indéniable vers les technologies propres et les énergies à faibles émissions de carbone. Cette transition, qui appartenait auparavant à un horizon futur, constitue désormais notre réalité d'aujourd'hui. Il est attendu que les investissements mondiaux en énergie propre en 2025 atteindront environ 3 billions de dollars, soit le double du niveau d'investissement dans les combustibles fossiles. Le marché mondial des technologies propres devrait tripler d'ici 2035.

Le gouvernement du Canada adopte une approche proactive et positionne le pays pour prospérer dans cet environnement économique en évolution.

L'automne dernier, nous avons franchi une étape importante par le lancement de la nouvelle Stratégie de compétitivité climatique du gouvernement. Elle combine un renforcement de la tarification du carbone industriel, un environnement réglementaire simplifié et des incitatifs fiscaux ambitieux, notamment des crédits d'impôt à l'investissement pour l'économie propre renforcés.

Les enjeux de l'inaction sont majeurs. L'Institut climatique du Canada estime que les perturbations causées par le climat, si elles ne sont pas contrôlées, pourraient réduire le revenu médian des ménages canadiens de près de 20 % d'ici la fin du siècle. Cela perturberait de nombreux éléments de l'économie, des chaînes d'approvisionnement alimentaires jusqu'aux marchés financiers.

Ce rapport, le deuxième d'une série annuelle, décrit les mesures concrètes que prend le gouvernement du Canada non seulement pour gérer les risques financiers liés aux changements climatiques, mais aussi pour mettre en valeur les nombreuses occasions d'améliorer les opérations gouvernementales.

Dans ce rapport, vous verrez comment les ministères gouvernementaux, les organismes et les sociétés d'État ont fait des progrès impressionnants en intégrant la résilience climatique dans leurs opérations, de la détermination des risques jusqu'à l'adaptation proactive.

Je tiens à remercier l'honorable Julie Dabrusin, ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, pour sa collaboration qui a rendu possible la publication de ce rapport important.

Au moyen de cette approche pangouvernementale en matière de lutte contre les changements climatiques, nous renforçons nos institutions et veillons à ce que les entreprises canadiennes soient bien outillées pour être compétitives et réussir. Ensemble, nous bâtissons un avenir prospère et carboneutre pour l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

L'honorable François-Philippe Champagne

Ministre des Finances et du Revenu national

Sommaire

Ce rapport met en avant les principales mesures prises par l'administration publique fédérale canadienne afin de gérer ses risques et occasions d'ordre financier liés aux changements climatiques. Il s'agit du deuxième rapport annuel préparé conformément à l'article 23 de la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* et s'appuie sur l'édition inaugurale de 2024.

Les ministères, organismes et sociétés d'État qui composent l'administration publique fédérale prennent d'importantes mesures pour traiter les répercussions financières sur leurs opérations liées aux changements climatiques et à la transition qui en découle vers une économie à plus faibles émissions de carbone. Ces mesures sont des pratiques importantes pour une gestion financière prudente et la protection de la mise en œuvre des programmes alors que l'incertitude liée au climat augmente. Elles permettent également à l'administration publique fédérale de tirer parti des occasions émergentes pour des institutions et services gouvernementaux plus adaptatifs, efficaces et résilients.

Compte tenu de leur ampleur et de leur exposition, les actifs fédéraux (comme les bâtiments et l'équipement) constituent un point central pour la gestion des risques liés au climat par le gouvernement. En plus de résumer les développements des mesures fédérales depuis 2024, le rapport de cette année décrit plus en détail comment les ministères et organismes fédéraux (organisations fédérales) gèrent les risques et occasions d'ordre financier liés au climat relatifs à leurs actifs afin d'offrir des services gouvernementaux résilients et rentables.

Voici les principales conclusions de ce profil sur les actifs fédéraux :

- La plupart des organisations fédérales évaluent activement comment les risques et occasions d'ordre financier liés au climat peuvent affecter les infrastructures et autres actifs qu'elles possèdent ou exploitent, ainsi que les programmes et services que ces actifs soutiennent.
- Les organisations fédérales se préparent aux phénomènes météorologiques extrêmes et veillent à ce que leurs programmes et services continuent d'être offerts malgré des perturbations croissantes.
- Les organisations fédérales ayant la responsabilité de propriété ou d'administration des biens, des infrastructures et d'autres actifs mettent en œuvre des mesures robustes pour renforcer leur résilience face aux effets à court et à long terme des changements climatiques. Elles gèrent également les risques liés à la transition pour délaisser les combustibles fossiles grâce à des mesures rentables visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), et ont réduit les émissions absolues de portée 1 et 2 de plus de 42 % pour les biens immobiliers et les parcs automobiles traditionnels depuis 2005.
- Les organisations fédérales et les sociétés d'État s'appuient sur des décennies de pratiques fédérales de gestion des risques et surveillent et intègrent continuellement les renseignements sur les risques et occasions d'ordre financier liés au climat dans la prise de décision, tout en augmentant la transparence vis-à-vis du public.

1. Introduction

L'économie mondiale subit une transformation historique vers une énergie à faibles émissions de carbone et axée sur les technologies propres, tandis que le climat terrestre continue de se réchauffer, ce qui entraîne des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et graves ainsi que des changements rapides de l'environnement et des lieux où vivent et travaillent les Canadiens. Face à ces changements, le gouvernement du Canada travaille à s'assurer que l'administration publique fédérale continue de fournir des programmes et des services de façon efficace et efficiente.

Ce rapport résume les principales mesures prises par l'administration publique fédérale pour gérer ses risques et occasions d'ordre financier liés aux changements climatiques, comme l'exige la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*. Ce rapport présente les façons dont les opérations du gouvernement fédéral – des services de police à la recherche scientifique en passant par la prestation d'avantages – deviennent plus résilientes et efficaces financièrement face à l'incertitude causée par les changements climatiques et les tendances mondiales de décarbonation.

Ce rapport n'évalue pas les risques et occasions d'ordre financier liés au climat auxquels font face les Canadiens et l'économie canadienne, ni les politiques publiques et programmes entrepris par le gouvernement fédéral pour aider l'économie à se décarboner et à s'adapter à un climat changeant. Ces éléments font l'objet d'autres rapports et stratégies fédéraux (par exemple, le [Plan de réduction des émissions pour 2030](#), le [Rapport d'étape 2025 sur le Plan de réduction des émissions pour 2030](#) et la [Stratégie nationale d'adaptation](#)). Ce rapport complète et présente les travaux réalisés par le gouvernement fédéral pour atteindre les objectifs de la [Stratégie pour un gouvernement vert](#) et garantir que les opérations renforcent la résilience climatique d'ici 2035 et sont carboneutres d'ici 2050.

Il s'agit du deuxième rapport d'une série annuelle. Il s'appuie sur les fondations posées dans le [rapport inaugural de 2024](#) et va plus loin de deux façons :

- Ce rapport offre une mise à jour depuis le rapport inaugural de 2024. Il décrit les changements dans les perspectives de risque et l'évolution des principales mesures de gestion des risques entreprises depuis l'an dernier par 52 ministères et organismes fédéraux du gouvernement du Canada, tout en résumant maintenant les mesures prises par les sociétés d'État (section 2).
- Il résume la façon dont les ministères et organismes gèrent leurs actifs (comme les bâtiments et l'équipement) à la lumière des risques et occasions d'ordre financier liés au climat (section 3).

2. Mises à jour depuis 2024

2.1 Mises à jour des ministères et organismes fédéraux

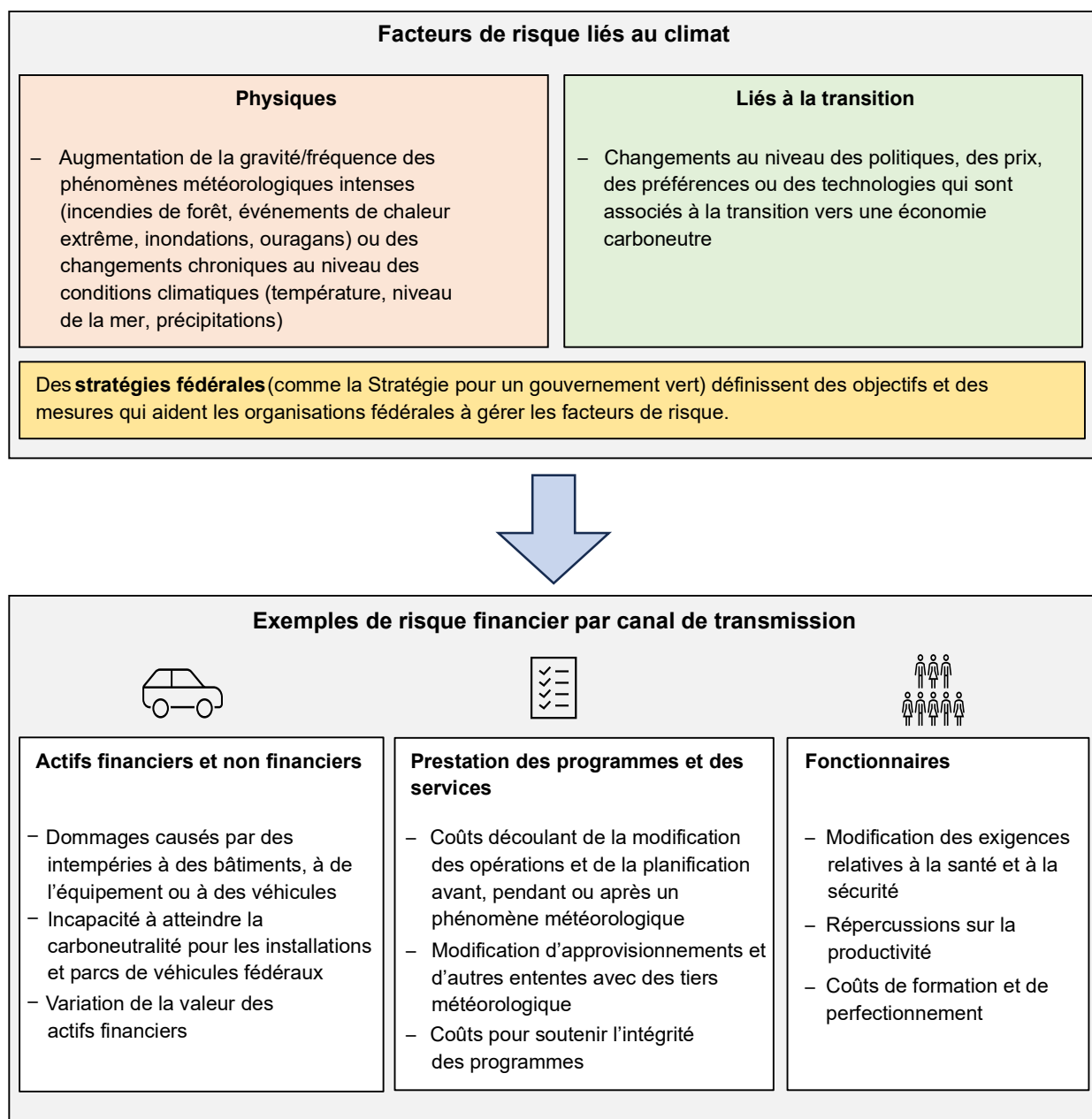
Le rapport de 2024 présentait un résumé des renseignements recueillis auprès de 52 ministères et organismes fédéraux (**organisations fédérales**) comptant plus de 500 employés sur les principaux risques et occasions d'ordre financier liés au climat auxquelles ils ont fait face au cours de l'exercice 2023-2024, ainsi que sur les mesures clés prises pour les gérer. Le résumé de l'information soulignait ce qui suit :

- La **Stratégie pour un gouvernement vert** est la principale stratégie fédérale qui stimule le progrès en matière de résilience climatique en intégrant des engagements et des objectifs dans toute l'administration publique fédérale.
- Les moteurs des **risques et occasions d'ordre financier liés au climat**, qui découlent d'un climat présentant un changement physique (comme les organisations fédérales exposées aux coûts liés à des phénomènes météorologiques¹ extrêmes plus fréquents et graves), ainsi que la transition vers une économie à plus faibles émissions de carbone. Ces facteurs peuvent entraîner des implications financières négatives (risques) qui doivent être gérées, ainsi que des implications financières positives (occasions) qui peuvent être exploitées (comme un investissement qui nécessite des coûts d'investissement anticipés, mais qui génère des économies continues grâce aux mesures d'efficacité énergétique).
- Les **canaux de transmission des risques** par lesquels un risque ou une occasion d'ordre financier lié au climat pourrait avoir une incidence sur la situation financière ou les opérations des organisations fédérales (voir la figure 1).
- Les **mesures clés** prises par les organisations fédérales dans le cadre d'un processus intégré et continu de gestion des risques visant à cerner l'information sur les risques, à agir à son égard et à l'intégrer dans la prise de décision.

Voir l'*annexe A* pour une définition plus approfondie des risques liés au climat, des canaux de transmission et de la gestion des risques.

¹ En tant que précision importante, bien que ces facteurs contribuent à une exposition accrue aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux impacts environnementaux, l'attribution d'un phénomène individuel aux changements climatiques repose sur des analyses scientifiques spécialisées et ne peut pas toujours être déterminée. Pour plus de détails sur les phénomènes météorologiques extrêmes récents attribués aux changements climatiques d'origine humaine, voir la page [Attribution des phénomènes météorologiques extrêmes](#) d'Environnement et Changement climatique Canada.

Figure 1 : Occasions et risques liés au climat avec des implications financières pour l'administration publique fédérale



La figure 1 illustre les répercussions financières des risques liés au climat selon leurs effets sur des canaux particuliers d'une organisation fédérale. Parfois, plusieurs canaux de risque sont activés. Par exemple, la gravité croissante et la fréquence des feux de forêt peuvent affecter les actifs exposés d'un ministère en raison des coûts directs liés aux dommages causés par le feu, des interruptions des services au public, et aussi affecter la productivité ainsi que la santé et la sécurité au travail des travailleurs fédéraux exposés à la fumée des feux de forêt.

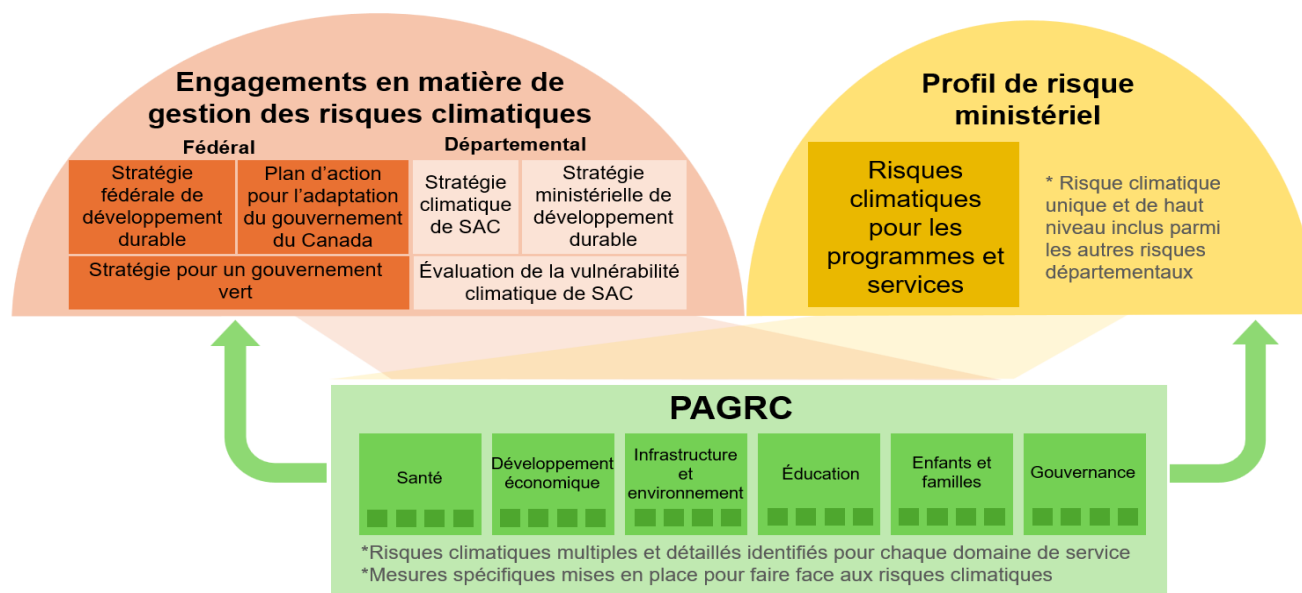
Pour plus de détails, consultez le [Rapport de 2024 sur la gestion des risques financiers liés au climat au sein du gouvernement du Canada](#), section 2, « Aperçu des risques financiers liés au climat pour le gouvernement fédéral ».

En réponse à l'enquête de 2025 du ministère des Finances Canada (qui suivait une méthodologie similaire à celle de 2024, voir *l'annexe A*), les organisations fédérales ont fait état des risques financiers liés au climat qui étaient globalement cohérents avec les résultats de l'an dernier. Certaines organisations ont noté que leurs mandats et opérations stables signifient que les expositions resteront probablement inchangées d'une année à l'autre, tandis que quelques-unes ont mis à jour leurs perspectives lorsque de nouvelles évaluations ou des évaluations élargies ont conduit à des rajustements importants de leur profil de risque.

Les organisations fédérales ont également indiqué avoir pris des mesures supplémentaires qui reflètent les progrès continus dans le renforcement de la gestion de ces risques ou occasions. Bien que le rapport de cette année porte sur la gestion des risques liés aux actifs fédéraux (comme illustré dans le canal le plus à gauche de la figure 1), voici quelques-uns des types plus larges de mesures que les ministères prennent :

- Continuer à mettre en place des voies rentables vers la carboneutralité. Par exemple, la Défense nationale a rendu compte des résultats dans le cadre de la [Stratégie de la Défense sur le climat et la durabilité](#), y compris les progrès continus vers une réduction de 40 % de leurs émissions de GES par rapport à la référence de 2005 et l'évaluation de 97 % des bases et escadres admissibles à l'achat d'énergie propre par l'intermédiaire de [contrats de performance énergétique](#).
- Soutenir la résilience du personnel fédéral avec des mesures de santé et sécurité au travail ainsi que des formations particulières aux risques climatiques. Par exemple, la Régie de l'énergie du Canada a rendu compte de ses efforts pour s'assurer que son personnel puisse travailler de façon sécuritaire et efficace lors des inspections sur le terrain avec les risques de feux de forêt. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique a offert une formation à ses agents d'approvisionnement sur l'intégration des considérations environnementales et climatiques dans le processus d'approvisionnement de l'Agence.
- Intégrer les considérations climatiques dans la planification de la mise en œuvre de programmes résilients au climat. Par exemple, Services aux Autochtones Canada a rendu compte de l'élaboration de plans d'action pour la gestion des risques climatiques pour ses programmes et services vulnérables aux changements climatiques, alignés sur [les pratiques exemplaires fédérales de gestion intégrée des risques](#) (figure 2). Santé Canada a lancé des travaux en appui à 23 actions indiquées dans sa stratégie pluriannuelle visant à réduire ses risques liés au climat. Le Bureau du surintendant des institutions financières a rendu compte de son utilisation des scénarios climatiques pour éclairer la planification financière dans le cadre du [Rapport actuariel sur le Régime de retraite de la fonction publique du Canada](#). Environnement et Changement climatique Canada a présenté son travail dans la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale et économique stratégique afin d'aider les organisations fédérales à accroître leur capacité à réaliser des analyses climatiques et à répondre à leurs propres besoins en information climatique.

Figure 2 : Plans d'action pour la gestion des risques climatiques (PAGRC) à Services aux Autochtones Canada



Depuis l'achèvement de son évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques en 2021, Services aux Autochtones Canada (SAC) a développé une méthodologie pour les plans d'action pour la gestion des risques climatiques dans les différents domaines de service. Ceux-ci soutiennent une approche stratégique pour cerner les vulnérabilités climatiques, évaluer leurs répercussions réelles et potentielles, et définir des mesures pour renforcer les opérations et la gestion financière — tout cela en renforçant les efforts de SAC pour offrir et transférer des services de haute qualité aux communautés autochtones.

Le processus de plans d'action pour la gestion des risques climatiques soutient la planification et la prise de décision ministérielle grâce à son intégration avec le profil de risque organisationnel de SAC, comme suit :

- Le Profil de risque organisationnel de SAC regroupe tous les domaines de services de SAC afin de déterminer les principaux risques pour la réalisation des résultats ministériels au cours d'une année donnée. En tant qu'élément important pour la prise de décision et l'allocation des ressources, le Profil de risque organisationnel renforce la responsabilité, affine les priorités et veille à ce que les ressources soient dirigées vers les zones à fort impact.
- Le Profil de risque organisationnel 2025–2026 de SAC a cerné un risque clé lié à la suffisance des politiques et programmes ministériels actuels pour aborder et suivre les impacts des changements climatiques. Les progrès pour atténuer ce risque sont surveillés sur une base trimestrielle.
- Services aux Autochtones Canada a commencé le développement des plans d'action pour la gestion des risques climatiques qui doivent être mis en œuvre dans les domaines de service de SAC, soit le développement économique, les infrastructures et l'environnement, la santé, l'éducation, ainsi que les services à l'enfance et à la famille.
- Les plans d'action pour la gestion des risques climatiques sont conçus pour cerner, évaluer et définir les mesures d'atténuation des principaux risques climatiques ministériels, en montrant comment ces risques affectent les résultats ministériels et les résultats des communautés autochtones.
- Une fois mis en œuvre, les plans d'action pour la gestion des risques climatiques offriront une voie stratégique pour transformer les risques climatiques en mesure d'atténuation concrètes, ce qui aidera les programmes à offrir des services de haute qualité, à réduire l'exposition financière et à renforcer leur résilience globale.

Tel qu'indiqué par Services aux Autochtones Canada

2.2 Mises à jour des sociétés d'État

Toutes les sociétés d'État fédérales (y compris celles qui ne font pas partie de l'administration publique fédérale, comme la Banque du Canada et l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada) rendent compte des travaux qu'elles entreprennent pour gérer les risques et occasions d'ordre financier liés au climat d'une manière alignée sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) ou une norme similaire (par exemple, les Normes internationales d'information financière sur les divulgations sur le climat). Le rapport de cette année inclut un résumé des divulgations les plus récentes des sociétés d'État (généralement pour l'exercice financier 2024-2025 ou l'année civile 2024) afin d'offrir une vue plus complète de la façon dont les organismes fédéraux gèrent les risques et occasions d'ordre financier liés au climat.

Selon leur mandat et leurs opérations, les sociétés d'État ont rendu compte dans leur divulgation publique comment elles faisaient face aux risques et occasions d'ordre financier liés au climat et comment elles les géraient. Par exemple :

- Les sociétés d'État confrontées à des risques climatiques pour leurs infrastructures, telles que les bâtiments (Société immobilière du Canada), les voies ferrées (VIA Rail) ainsi que les laboratoires et les sites de gestion des déchets (Énergie atomique du Canada Limitée), ont signalé les mesures qu'elles prennent pour les gérer. Par exemple, la Société immobilière du Canada a réalisé des évaluations des risques climatiques de ses propriétés et progresse vers la planification de l'adaptation à l'échelle du portefeuille ainsi que l'intégration des considérations climatiques dans le développement des projets. VIA Rail utilise son outil EcoRail alimenté par l'IA pour réduire la consommation de carburant des locomotives, tandis que Marine Atlantique investit dans des navires écoénergétiques (comme l'[Ala'suinu](#)). Enfin, CBC/Radio-Canada renforce la planification de la résilience grâce à des exercices de scénarios simulant les effets des feux de forêt et des ouragans sur ses opérations de diffusion.
- Les sociétés d'État exposées aux risques liés au climat par l'intermédiaire de leurs actifs financiers ou de leurs assurances, telles que la Société canadienne d'hypothèques et de logement et l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, ont présenté des mesures pour gérer ces risques. Par exemple, la Société canadienne d'hypothèques et de logement évalue les risques liés au climat de manière qualitative et quantitative, cette dernière se concentrant sur la cartographie de l'exposition et l'intégration des scénarios climatiques dans le processus de simulation de crise de la société afin de comprendre les impacts potentiels sur ses opérations et d'enrichir sa base d'information. Elle a également fait état d'une exposition potentielle au risque d'inondation dans ses portefeuilles d'assurance hypothécaire et de financement hypothécaire, et a intégré les considérations climatiques dans son cadre de gestion des risques d'entreprise. L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public effectue régulièrement des analyses des scénarios climatiques et des simulations de crise, intègre les risques climatiques dans les décisions d'investissement, examine les occasions d'investissement liées à la transition et encourage les entreprises dans lesquelles elles investissent à améliorer la divulgation des informations relatives aux risques liés aux changements climatiques et aux émissions.
- Les sociétés d'État cernant des occasions liées au climat grâce à leurs prêts, telles qu'Exportation et développement Canada et la Banque de développement du Canada, ont présenté des mesures visant à investir dans les entreprises canadiennes de climat et de technologies propres dans le contexte du virage mondial vers une économie à plus faibles émissions de carbone. Ces organisations élargissent leur financement vers les entreprises de climat et de technologies propres au moyen des plateformes telles que le [Fonds Avenir durable](#), le [Fonds Technologies pour le climat](#) et le [Cadre de la finance durable](#), afin d'aider les entreprises canadiennes à rivaliser dans une économie à plus faibles émissions de carbone.

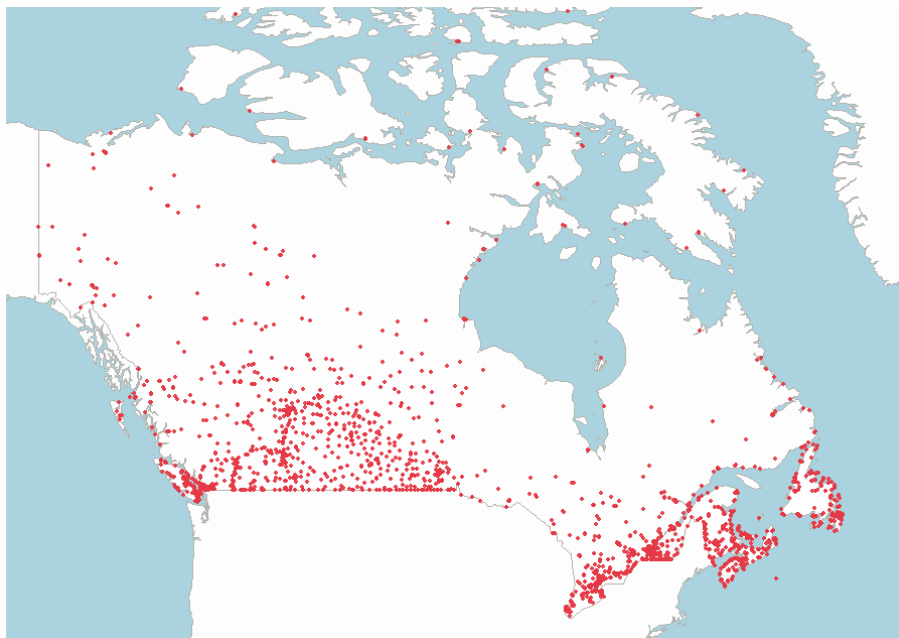
Pour plus de détails, les liens vers le dernier rapport du GIFCC des sociétés d'État se trouvent à l'*annexe A*.

3. Actifs fédéraux : aperçu

Les actifs fédéraux sont définis dans ce rapport comme tout ce que les organisations fédérales possèdent, louent ou utilisent dans le cadre d'un partenariat pour offrir des programmes et des services aux Canadiens. Des bases militaires à l'équipement pour les services sociaux, le gouvernement du Canada gère le portefeuille d'actifs le plus diversifié du pays, avec une valeur comptable nette de ses actifs tangibles évaluée à 115 milliards de dollars². Les actifs fédéraux comprennent :

- 34 000 bâtiments tels que des tours de bureaux, des postes frontaliers, des laboratoires, des ambassades, des centres culturels, des bureaux de passeports et des installations militaires, répartis largement partout au Canada (voir la figure 3 ci-dessous);
- 20 000 infrastructures et actifs d'ingénierie comme des routes, des ports, des quais, des barrages et des ponts;
- un parc de 40 000 véhicules tels que des avions militaires, des véhicules motorisés non militaires et des navires de la garde côtière;
- près de 14 milliards de dollars³ de machines et d'équipement, y compris de l'équipement et des systèmes scientifiques et techniques comme des tours de communication et des stations radars arctiques;
- des responsabilités importantes sur divers actifs financiers tels que l'argent liquide, les actifs des régimes de retraite de la fonction publique et les investissements gérés afin de s'acquitter des passifs et de financer les futures opérations gouvernementales;
- les contrats et partenariats permettant d'utiliser les actifs d'autrui pour gérer les opérations et les services gouvernementaux, tels que plus de 2 milliards de dollars de contrats de location-acquisition (par exemple, pour des espaces de bureaux) et plus de 41 milliards de dollars d'actifs en construction, dont certains sont réalisés par l'intermédiaire de partenariats public-privé dans le cadre desquels un partenaire du secteur privé conçoit, construit, finance et/ou exploite et entretient de grands projets d'infrastructure.

Figure 3 : Emplacements des biens immobiliers fédéraux partout au Canada



Répartition géographique des biens immobiliers fédéraux et des immeubles de bureaux au Canada.

Source : [Répertoire des biens immobiliers fédéraux](#), analyse de Finances Canada

² Comptes publics du Canada, 2024-2025, Section 1. Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les bâtiments, les travaux et les infrastructures tels que les routes et ponts, la machinerie et l'équipement, les navires, les aéronefs et d'autres véhicules.

³ Comptes publics du Canada, Comptes publics 2024-2025, Section 1, page 39. La figure représente la valeur comptable nette, c'est-à-dire le coût brut total moins l'amortissement, pour le gouvernement fédéral dans son ensemble.

Ces actifs constituent un canal important par lequel les risques et occasions d'ordre financier liés au climat peuvent avoir un impact sur les opérations du gouvernement. Les dommages causés par les changements climatiques peuvent augmenter le coût de l'entretien des infrastructures et des bâtiments fédéraux, qui réduit leur valeur au fil du temps. Les organisations fédérales comptent sur ces ressources pour offrir de façon fiable des programmes et des services au public, même face aux conditions météorologiques extrêmes, aux changements climatiques et à la transition vers la carboneutralité. Par exemple, il est essentiel que les infrastructures critiques aux frontières canadiennes soient résilientes aux conditions météorologiques extrêmes afin de soutenir la stabilité et la croissance économiques, avec des mesures en place pour maintenir la continuité des activités et assurer la circulation sécuritaire et efficace des personnes, des biens et des services. De plus, alors que le gouvernement fédéral poursuit sa voie vers [la carboneutralité d'ici 2050](#) pour ses opérations, les efforts pour décarboner et tirer parti des avantages financiers des économies et de la sécurité énergétique deviennent de plus en plus évidents et importants.

Parce que ces impacts financiers liés au climat sont ultimement assumés par les contribuables, la gestion de ces risques fait partie d'une discipline financière prudente pour les gestionnaires fédéraux afin de protéger l'argent public, de planifier à l'avance et d'éviter des surprises coûteuses. Pour ces raisons, il est impératif que les gestionnaires fédéraux d'actifs prennent en compte les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques afin de renforcer la résilience lorsque c'est nécessaire. Les sections suivantes exposent les occasions et les risques cernés par les organisations fédérales, ainsi que la manière selon laquelle elles gèrent les risques et tirent parti des occasions pour offrir des services gouvernementaux résilients et efficaces.

3.1 Comment l'administration publique fédérale est organisée pour gérer les risques et occasions d'ordre financier liés au climat pour les actifs fédéraux

Le gouvernement du Canada gère les risques et les occasions pour les actifs grâce à un cadre de gouvernance complet conçu pour assurer une bonne gestion, un rapport qualité-prix et l'harmonisation avec la prestation des services publics. Ce cadre est établi dans la législation (notamment la *Loi sur la gestion des finances publiques*) et dans les politiques de gestion supervisées par le Conseil du Trésor du Canada, qui agit comme conseil de gestion de l'administration publique fédérale, appuyé par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui surveille la conformité et fournit orientation et coordination.

Les exigences et objectifs des politiques de gestion du Conseil du Trésor du Canada guident l'approche de l'administration publique fédérale pour gérer les fonds publics et obtenir des résultats. En voici quelques-unes :

- Le [Cadre stratégique de gestion du risque](#) soutient la détermination, l'évaluation et l'atténuation des risques à tous les niveaux de prise de décision. Depuis des décennies, le gouvernement du Canada maintient une approche rigoureuse de la [gestion du risque](#), intégrée à la planification, à l'allocation des ressources et au suivi continu, et adaptée au mandat et au contexte de chaque organisation.
- La [Politique sur la planification et la gestion des investissements](#) exige que les organisations fédérales gèrent les actifs tout au long de leur cycle de vie afin de soutenir les résultats des programmes et la prestation des services publics. Elle comprend des dispositions pour la gestion des risques pour les biens immobiliers fédéraux. La *Directive sur la gestion des biens immobiliers* dans le cadre de cette politique renforce des éléments du [Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux](#), qui exige que les organisations fédérales évaluent et gèrent les risques climatiques physiques sur les [sites contaminés](#).
- La [Directive sur la gestion de la sécurité](#) et la [Politique fédérale en matière de gestion des urgences](#) garantissent que les organisations fédérales maintiennent la continuité des programmes et services essentiels lors d'urgences potentielles, y compris les conditions météorologiques extrêmes. Les exigences incluent l'établissement de plans de gestion des urgences qui analysent, priorisent et préparent les situations d'urgence, puis les examinent et les mettent à jour au moins tous les cinq ans.

Les risques et occasions d'ordre financier liés au climat sont également abordés précisément par la [Stratégie pour un gouvernement vert](#), qui établit des cibles et des engagements servant de plan de transition de l'administration publique fédérale pour atteindre la carboneutralité en ce qui concerne les actifs et opérations fédéraux d'ici 2050, renforcer la résilience climatique d'ici 2035 et réduire les déchets et autres impacts environnementaux négatifs (voir la figure 4). Le Centre pour un gouvernement vert, au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, surveille la conformité et fournit des conseils ainsi que de la coordination à la gestion par l'administration publique fédérale des risques et occasions liés au climat.

La mise en œuvre des pratiques de gestion des risques et des actifs relève de la responsabilité de chaque ministère fédéral, organisme et société d'État. Les administrateurs généraux (par exemple, sous-ministre, chef de la direction), soutenus par les directeurs financiers, dirigent les pratiques de gestion des risques et sont responsables de leur efficacité. Bien que les sociétés d'État aient des responsabilités administratives souvent distinctes de celles des ministères et organismes fédéraux, elles demeurent responsables en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (Partie X) et sont tenues de suivre des pratiques responsables de gestion financière et de production de rapports, et de s'aligner sur la Stratégie pour un gouvernement vert.

Cibles et engagements basés sur les actifs de la Stratégie pour un gouvernement vert

Le gouvernement du Canada s'engage à la carboneutralité⁴ dans ses opérations d'ici 2050 et à renforcer la résilience climatique d'ici 2035, tout en réduisant les impacts environnementaux plus larges liés aux déchets et à la biodiversité. Pour atteindre ces objectifs, les ministères et organismes fédéraux de l'ensemble du gouvernement ont pris les engagements suivants adaptés à leurs actifs. Pour tous les détails au-delà des engagements liés aux actifs, et pour des mises à jour sur les progrès, visitez le site Web de la [Stratégie pour un gouvernement vert](#).

- Réduire les émissions absolues de GES des portées 1 et 2 provenant des opérations des biens immobiliers et des parcs automobiles conventionnels de 40 % d'ici 2025 et d'au moins 90 % en dessous des niveaux de 2005 d'ici 2050, avec une réduction escomptée de 10 % tous les cinq ans à partir de 2025.
- S'assurer que tous les nouveaux bâtiments fédéraux (y compris les constructions à des fins de location et les partenariats public-privé) sont carboneutres, à moins qu'une analyse des GES du cycle de vie appuie une construction prête à atteindre la carboneutralité.
- Exiger une analyse du coût du cycle de vie de réduction des GES pour toutes les grandes rénovations, en utilisant un horizon de 40 ans et un prix⁵ virtuel du carbone de 300 \$ par tonne, maintenu à toutes les étapes du projet.
- Utiliser une électricité propre à 100 % lorsque possible pour les bâtiments fédéraux en produisant ou en achetant de l'électricité renouvelable d'ici 2025.
- Effectuer des évaluations des risques climatiques et intégrer des mesures d'adaptation pour tous les nouveaux bâtiments fédéraux, les rénovations majeures, les nouveaux baux ou les baux renouvelés pour les bureaux, ainsi que les opérations critiques dans les bâtiments appartenant à la Couronne.
- S'assurer que les risques climatiques pour les actifs critiques sont évalués dès que possible (et au plus tard en 2030), et que les mesures visant à réduire ces risques sont mises en œuvre au plus tard en 2035.
- Réduire les risques climatiques importants pour les services et activités essentiels d'ici 2035 et les services et activités à haute valeur ajoutée restants d'ici 2040.
- À partir de 2030, s'assurer que 75 % des baux à long terme pour les bureaux nationaux concernent des bâtiments carboneutres et résilients au climat; déclarer les émissions de GES provenant des bureaux loués d'ici 2025.
- À partir de 2025, s'assurer que 100 % des nouveaux achats de véhicules légers pour le parc sont des véhicules émission zéro, avec un objectif d'un parc automobile à émission zéro à 100 % d'ici 2030.
- D'ici 2030, veiller à ce qu'au moins 40 % des achats de véhicules moyens ou lourds neufs soient des véhicules zéro émission.
- D'ici 2030, s'assurer qu'au moins 20 % des achats annuels de carburant national pour les opérations aériennes et maritimes de sécurité nationale sont des carburants à faibles émissions de carbone.

⁴ La carboneutralité signifie de réduire les émissions de GES des opérations à presque zéro, puis équilibrer les émissions restantes avec une quantité équivalente d'élimination du dioxyde de carbone.

⁵ La tarification virtuelle du carbone est une méthode d'investissement ou d'analyse décisionnelle qui ajoute une surtaxe sur les prix du marché pour le dioxyde de carbone qui serait libéré en ce qui concerne les projets impliquant des émissions de carbone importantes.

3.2 Risques et occasions d'ordre financier liés au climat signalés pour les actifs

Les organisations fédérales ont signalé un large éventail de risques et occasions d'ordre financier liés au climat provenant des actifs fédéraux. Ces risques et occasions peuvent affecter les opérations gouvernementales soit directement sur la situation financière de l'organisation (comme les impacts affectant la valeur des actifs) ou indirectement en affectant le rendement de l'actif (par exemple, en affectant le coût des opérations pour atteindre les résultats du programme).

Le tableau ci-dessous résume les risques et occasions d'ordre financier liés au climat soulevés par les organisations fédérales individuelles, en distinguant les risques physiques et de transition, les horizons temporels attendus et la concentration géographique. En tant que résumé des rapports individuels, il ne faut pas le considérer comme une évaluation des risques à l'échelle du gouvernement.

Exemples de signalement de facteurs de risque, de danger et de zones affectées	Exemples d'exposition financière déclarée	Calendrier ⁶
Risques physiques – phénomènes météorologiques extrêmes (par exemple, feux de forêt, ouragans, vagues de chaleur, inondations, vent) Zone touchée : Partout au Canada, avec certains dangers propres aux régions	- De nombreux gardiens (organisations fédérales qui administrent les biens) ont signalé que les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation dans leurs immeubles de bureaux et installations pouvaient être affectés par la fumée des feux de forêt et la chaleur extrême. Notamment, des organisations comme Innovation, Sciences et Développement économique Canada et Bibliothèques et Archives Canada, qui possèdent des laboratoires et des installations de préservation du patrimoine reposant sur des conditions climatiques stables, ont signalé la vulnérabilité accrue de ces installations face à ces dangers. - Les gardiens, y compris le Service correctionnel du Canada et la Défense nationale, ont déterminé un risque de dégradation des actifs ou de perte de valeur causée par des conditions météorologiques extrêmes, en particulier les inondations et les feux de forêt affectant les enveloppes des bâtiments (murs, toits et fondations) et l'équipement de terrain, ainsi que des tempêtes de vent et de verglas extrêmes affectant les véhicules. Les actifs spécialisés (par exemple, serres, barrages, quais), les bâtiments plus vieux et les actifs extérieurs sont particulièrement vulnérables. - Les gardiens et les organisations fédérales qui louent leurs installations ont signalé des risques de réparations d'urgence ou d'interruptions de service en raison des impacts sur les bâtiments (comme indiqué par Services publics et Approvisionnement Canada et Parcs Canada, par exemple). L'exposition de renseignements de nature délicate et d'infrastructures de réseaux habilitantes a également été signalée par Services partagés Canada et le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada. - Des organisations fédérales, dont Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ont fait état des	Impact plus important à court et à moyen terme (de 1 à 30 ans), devant se modérer à long terme à mesure que les mesures de résilience entreront en vigueur

⁶ Les impacts sont anticipés sur une plage d'horizons temporels, allant d'horizons à court terme alignés avec une période de 1 à 5 ans correspondant aux cycles fédéraux de gestion des actifs, jusqu'à des périodes à moyen et à long terme qui mettent en lumière un risque croissant d'un climat physiquement changeant pour les infrastructures et actifs fédéraux avec des cycles de vie d'amortissement plus longs (c'est-à-dire les années 2050 et 2080).

Exemples de signalement de facteurs de risque, de danger et de zones affectées	Exemples d'exposition financière déclarée	Calendrier ⁶
	risques financiers liés aux efforts de réponse en cas de crise et de rétablissement qui exigent que les organisations gèrent leur flux de trésorerie face à des chocs inattendus qui les détournent à court terme des autres priorités du programme.	
Risques physiques – changements climatiques chroniques (par exemple, hausse des températures, dégel du pergélisol, cycles de gel-dégel, élévation du niveau de la mer) Zone touchée : Partout au Canada, avec certains dangers propres aux régions	- Les organisations fédérales qui possèdent des actifs, y compris l'Agence spatiale canadienne et Pêches et Océans Canada, ont indiqué que des changements climatiques, notamment une augmentation des précipitations et du niveau de la mer, affectent les calendriers de maintenance, les coûts opérationnels et la durée de vie des enveloppes des bâtiments et des actifs d'ingénierie. - Les organisations fédérales qui gèrent des sites contaminés, comme Transports Canada, ont fait état des coûts potentiels d'entretien et d'assainissement des biens immobiliers sur des sites contaminés en raison des changements dans le sol, qui libèrent des contaminants résultant de l'érosion ou du dégel du pergélisol, et la nécessité de construire des infrastructures d'assainissement résilientes au climat lorsque cela est approprié.	Long terme (2050+)
Risques de transition – transition vers une économie à plus faibles émissions de carbone (par exemple, coûts et nouvelles exigences pour modifier la technologie et le capital-actions). Zone touchée : Partout au Canada	- Les organisations fédérales comme Parcs Canada ont fait état des coûts d'investissement et d'exploitation plus élevés pour moderniser et mettre à niveau les actifs non financiers nécessaires afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie pour un gouvernement vert. - Les organisations fédérales, dont Services aux Autochtones Canada et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, ont rendu compte des coûts plus élevés pour remplacer leur parc automobile par des véhicules électriques ou des véhicules à faibles émissions de carbone, notamment face à la disponibilité limitée de véhicules spécialisés à faibles émissions de carbone et de carburant.	Court à moyen terme (de 1 à 30 ans) généralement, avec un risque pour les parcs automobiles évalué à court terme (de 1 à 15 ans)
Occasions liées au climat (par exemple, économies de coûts, évitement des risques, efficacité des programmes) Zone affectée : Partout au Canada, particulièrement dans les régions du Nord	- Les organisations fédérales qui possèdent des actifs, notamment Services publics et Approvisionnement Canada, ont rendu compte des économies anticipées réalisées par les investissements dans des bâtiments et des parcs automobiles écoénergétiques et résilients, qu'ils soient détenus ou loués. - Environnement et Changement climatique Canada, qui recueille et fournit des renseignements environnementaux (par exemple, météo, eau, glace et qualité de l'air) partout au Canada, a fait état de la réduction potentielle des coûts pour mener des opérations dans les communautés nordiques et éloignées, grâce, par exemple, à un accès accru aux ports du Nord sans brise-glace, une saison d'exploitation plus longue pour l'entretien des stations sur le terrain, et de nouvelles solutions pour des projets d'assainissement (comme la réhabilitation biologique des terres à l'aide d'organismes et de microbes).	Occasions présentes à court et à moyen terme (de 1 à 30 ans), avec des avantages devant s'accumuler à long terme (2050+)

Au-delà des risques et occasions d'ordre financier qui affectent directement les actifs, des risques et occasions d'ordre financier indirects importants ont également été signalés.

- Les organisations fédérales ayant une grande empreinte géographique ont signalé les risques que les conditions météorologiques extrêmes endommagent des actifs, et que cela retarde ou empêche la prestation en temps opportun de services importants. Par exemple :
- Le versement des paiements de prestations en raison des impacts sur les centres de services régionaux (indiqué par Emploi et Développement social Canada), la prise en charge des voyageurs et des marchandises aux frontières en raison des impacts sur les points d'entrée (indiqué par l'Agence des services frontaliers du Canada), et la prestation de services de traitement des passeports en raison des impacts sur les installations de traitement de l'immigration (indiqué par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada).
- L'administration et l'application de la justice en raison des impacts sur les détachements de la Gendarmerie royale du Canada, les établissements correctionnels fédéraux et les tribunaux fédéraux, ce qui peut retarder les procédures et affecter les modèles de prestation de services dans les régions vulnérables au climat. Par exemple, le Service correctionnel du Canada a indiqué en juin 2024 les coûts d'évacuation de l'Établissement de Port-Cartier, un établissement de haute sécurité au Québec, en raison des feux de forêt à proximité (figure 3).
- Les organisations fédérales ont également fait état de la façon dont les impacts liés au climat sur les actifs peuvent réduire le rendement et les résultats de leurs programmes. Par exemple :
- Environnement et Changement climatique Canada, Ressources naturelles Canada, Patrimoine canadien et l'Agence canadienne d'inspection des aliments exploitent des installations qui nécessitent des environnements stables pour la recherche scientifique ou la préservation d'artefacts culturels, ou de l'équipement sur le terrain pour contrôler la sécurité alimentaire ou surveiller la faune, les ressources naturelles ou la météo, et ils ont signalé l'exposition de ces actifs aux risques climatiques physiques. La chaleur extrême ou l'humidité, les feux de forêt ou les ouragans peuvent potentiellement perturber les progrès scientifiques menés par ces organisations, ce qui allonge les calendriers d'essai ou de surveillance et augmente les coûts.
- Parcs Canada, qui entretient des sites patrimoniaux et des parcs nationaux partout au Canada, a rendu compte des défis et des coûts additionnels prévus pour l'exploitation des installations fréquemment exposées à un large éventail de risques physiques, y compris des conditions météorologiques extrêmes liées aux changements climatiques qui pourraient accélérer la dégradation.

Exemple de coûts indirects associés aux interventions d'urgence liées au climat

Compte tenu de l'intensification des feux de forêt dans la ville de Port-Cartier, au Québec, un ordre d'évacuation a été donné en juin 2024, notamment pour la zone où se trouve l'Établissement de Port-Cartier. Les détenus ont été transférés avec succès de la zone affectée vers d'autres établissements correctionnels fédéraux sécurisés.

Pour procéder à l'évacuation, le Service correctionnel du Canada a mis en place des mesures pour assurer la sécurité du personnel, du public et des délinquants sous sa garde. Ces mesures, probablement attribuées aux changements climatiques, ont été estimées à environ 3 millions de dollars, principalement liées aux heures supplémentaires non planifiées des agents correctionnels, aux frais de déplacement et aux coûts relatifs à l'adaptation des sites accueillant les nouveaux détenus. Le Service correctionnel du Canada continue d'améliorer les plans d'évacuation d'urgence et les mesures de sécurité.

Tel qu'indiqué par le Service correctionnel du Canada.

3. Mesures clés pour gérer les risques et occasions d'ordre financier liés au climat pour les actifs fédéraux

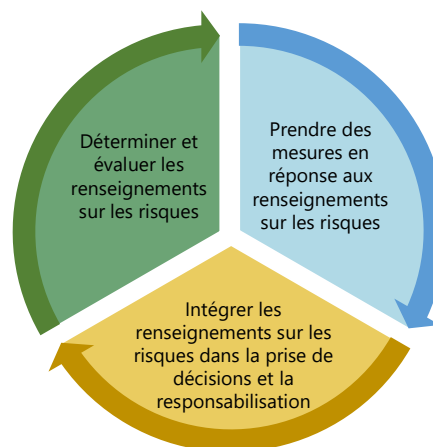
Cette section résume les mesures de gestion des risques prises par l'administration publique fédérale en 2024-2025. Bien que chaque organisation fédérale prenne ses propres mesures pour gérer le risque financier et tirer parti des occasions financières selon sa situation, elles suivent toutes des étapes générales similaires selon un processus basé sur une pratique continue de gestion intégrée des risques, illustrée à la figure 5.

Figure 5 : Illustration des étapes cycliques de la gestion des risques

Un processus de gestion des risques permet aux organisations fédérales de mieux comprendre les risques et les occasions qui affectent leur mandat ou leurs opérations et de les gérer de manière plus systématique. Le processus comprend généralement les étapes suivantes :

- **Cerner et évaluer** les risques et occasions d'ordre financier, ce qui inclut la détermination et la priorisation des dangers, expositions et vulnérabilités pertinents de l'organisation face aux risques, ainsi que du potentiel des occasions;
- **Prendre des mesures ou traiter** les risques ou tirer parti des occasions, ce qui, dans le cas de risques, implique de réduire la vulnérabilité de l'actif (comme la construction d'infrastructures plus résilientes) ou de diminuer son exposition à certains dangers (comme le déplacement d'infrastructures);
- **Intégrer et surveiller** les risques et les occasions d'ordre financier, et **communiquer** les détails aux décideurs, tels que la haute direction, le gouvernement, les parlementaires et le public.

Pour plus de détails sur l'approche du gouvernement en matière de gestion intégrée des risques, consulter le [Cadre stratégique de gestion du risque](#) et le [Guide de gestion intégrée du risque](#).



4.1. Cerner et évaluer les risques et occasions d'ordre financier liés au climat pour les actifs fédéraux

Les organisations fédérales prennent d'importantes mesures pour recueillir et évaluer des renseignements sur les risques financiers liés au climat. Les types d'outils et d'approches utilisés par ces organisations varient selon le type d'actifs qu'elles gèrent et les programmes qu'elles proposent, comme décrit ci-dessous.

- Les organisations fédérales qui possèdent ou gèrent directement des bâtiments et des biens (les gardiens) réalisent **des évaluations des risques et de la vulnérabilité face aux changements climatiques** afin de recueillir des renseignements importants sur leur exposition et leur vulnérabilité aux risques physiques et de transition, et pour déterminer si des types de réponses adaptatives doivent être entreprises, et lesquels. Par exemple :
 - Les gardiens disposant de vastes portefeuilles d'actifs élargissent les évaluations particulières au site et à l'échelle du portefeuille afin de déterminer leurs émissions de GES et l'exposition géographique de leurs actifs aux risques physiques, et pour tirer parti des occasions.
 - Services publics et approvisionnements Canada gère les bâtiments et infrastructures fédéraux (comme l'autoroute de l'Alaska et la cale sèche d'Esquimalt) dont les coûts de remplacement sont évalués respectivement à plus de 9 milliards et 2 milliards de dollars. Le Ministère a déclaré avoir complété 176 évaluations des risques climatiques et de la vulnérabilité sur ses actifs à ce jour, et exige maintenant que des évaluations des risques climatiques et de la vulnérabilité soient réalisées pour tous les nouveaux grands projets.

- La Défense nationale a mené des évaluations de vulnérabilité climatique sur 34 de ses sites militaires et cinq zones du Système d'alerte du Nord partout au Canada par rapport à 38 dangers climatiques et à 11 archétypes d'infrastructures.
- La Gendarmerie royale du Canada et Affaires mondiales Canada ont réalisé des évaluations à l'échelle du portefeuille de leurs détachements et missions respectifs et étudient les résultats afin de prioriser les mesures particulières aux sites afin d'améliorer la résilience et l'efficacité énergétique.
- Divers gardiens établissent leurs évaluations des risques climatiques à partir de méthodologies et de pratiques normalisées. Par exemple :
 - L'Agence des services frontaliers du Canada, Pêches et Océans Canada, Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada utilisent le [Guide d'évaluation préalable de haut niveau](#) du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP) pour structurer les évaluations des risques climatiques de leurs installations et orienter les mesures d'adaptation.
 - Ressources naturelles Canada a évalué un logiciel de gestion des risques qui utilise la simulation de Monte-Carlo pour quantifier les risques financiers liés au climat afin d'éclairer la planification du portefeuille.
 - Transports Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Ressources naturelles Canada ont aligné leurs évaluations des risques climatiques aux [normes internationales de gestion des risques](#) (ISO 31000) et ont été soutenus ou informés par des directives d'Environnement et Changement climatique Canada concernant l'évaluation et la gestion des risques climatiques physiques pour les opérations fédérales et les actifs pertinents.
 - Santé Canada évalue la consommation d'énergie dans ses installations à l'aide du logiciel de gestion de l'énergie propre [RETScreen](#) (développé par Ressources naturelles Canada et utilisé par des pays et organisations dans le monde entier) afin d'optimiser la viabilité technique et financière des projets potentiels d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique et de cogénération.
- En même temps, les gardiens utilisent des outils qui correspondent à leurs capacités, mandats et contextes opérationnels uniques. Par exemple :
 - Pêches et Océans Canada utilise l'[indice de la vulnérabilité des infrastructures côtières](#), l'indice de vulnérabilité aux changements climatiques et l'[Outil canadien d'adaptation aux niveaux d'eau extrêmes](#) pour ses nombreuses infrastructures le long des côtes canadiennes (gestion de plus de 1 180 sites fédéraux et soutien à près de 940 ports dans le cadre du Programme des ports pour petits bateaux), pour évaluer les risques climatiques sur la côte, tels que l'exposition à la montée du niveau de la mer et les dépenses pour les urgences imprévues, et la vulnérabilité des éclosiers qui nécessitent un accès ininterrompu à l'eau et des conditions stables.
 - L'Agence Parcs Canada met à profit l'expertise des connaissances autochtones, des gestionnaires d'actifs et des écologistes, ainsi que des données géospatiales, des rapports sur l'état des actifs et des modèles de calcul des coûts du cycle de vie pour évaluer les risques liés au climat pour ses actifs et ses opérations dans les parcs nationaux et autres sites partout au Canada.
- Des organisations fédérales, dont le Conseil national de recherches Canada et la Défense nationale, ont fait rapport sur leurs progrès dans la réalisation des évaluations des risques climatiques des biens immobiliers qu'elles gèrent et qui sont des sites contaminés fédéraux. Notamment, Transports Canada a réalisé des évaluations des risques climatiques sur les 40 % des 219 sites contaminés les plus critiques qu'il gère, tandis que Services publics et Approvisionnement Canada a réalisé des évaluations des risques climatiques de dépistage sur 136 de ses sites contaminés prioritaires, sur un total de 527 sites. Ces évaluations aident à prévoir et à gérer les coûts d'entretien et d'assainissement des sites contaminés face à des conditions climatiques changeantes telles que le dégel du pergélisol et l'érosion des sols.

- Les organisations fédérales ont indiqué comment elles intègrent l'analyse de scénarios dans leurs évaluations pour projeter comment les futurs scénarios climatiques potentiels (tels que [les profils représentatifs d'évolution de concentration](#) et [les trajectoires communes d'évolution socioéconomique](#), voir les définitions à [l'annexe A](#)) pourraient affecter leurs actifs et installations. Une série de scénarios ont été rapportés, dont quelques-uns sont exposés dans le tableau de [l'annexe B](#) aux fins d'illustration.
- **Évaluations des risques pour la planification de la gestion des urgences :** Les organisations fédérales ont indiqué comment elles évaluent les risques climatiques dans le cadre de leur planification de la gestion des urgences, y compris les organisations fédérales qui ne possèdent pas directement les actifs qu'elles utilisent, mais comptent tout de même sur leur résilience pour mettre en œuvre des programmes importants ou leurs mandats politiques. Par exemple :
 - Les organisations fédérales qui louent les bâtiments où elles exercent leurs activités ont indiqué comment les changements climatiques ont été pris en compte dans leur [planification de la gestion des urgences](#) afin de mieux se préparer aux dépenses liées aux urgences imprévues.
 - Emploi et Développement social Canada ainsi que l'Agence du revenu du Canada exercent leurs activités partout au Canada pour fournir des services gouvernementaux essentiels, et tous deux ont rendu compte de leur utilisation de la planification de la continuité des activités pour évaluer les risques de perturbation des services lors de phénomènes climatiques.
 - Le Conseil national de recherches Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada mènent des activités scientifiques et d'essais susceptibles d'être sensibles aux perturbations causées par des conditions météorologiques extrêmes, et ont tous deux rendu compte de la réalisation régulière [d'évaluations tous risques](#) pour déterminer et prioriser les menaces potentielles à leurs capacités de gestion des urgences.
 - Transports Canada a fait rapport sur son travail d'organisation [de l'exercice de simulation sur la résilience frontalière](#) (en anglais seulement) organisé par le groupe consultatif Canada-États-Unis sur la coopération en matière de gestion des urgences, qui a réuni divers organismes fédéraux et partenaires pour tester les interventions en cas d'urgence transfrontalière axées sur la simulation d'une perturbation météorologique importante qui a interrompu à la fois les voies ferroviaires et routières dans les communautés frontalières de Niagara Falls, ce qui réduit les risques posés par les coûts des urgences imprévues liés à ces phénomènes météorologiques qui deviennent de plus en plus extrêmes.
- **Approches quantitatives pour estimer les coûts :** Bien qu'aucun indicateur financier ou métrique unique n'ait été utilisé par toutes les organisations fédérales pour représenter la gamme d'impacts financiers causés par les changements climatiques, les organisations ont fait état de diverses informations quantitatives pour illustrer l'ampleur et l'importance des risques et occasions liés au climat pour leur situation financière. Par exemple :
 - L'Agence des services frontaliers du Canada, le Service correctionnel du Canada et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ont rendu compte des coûts d'investissement anticipés et des économies à plus long terme prévues lors de l'investissement dans des rénovations écoénergétiques de leurs installations qui réduisent les émissions de GES et les vulnérabilités causées par les épisodes de chaleur extrême et les coupures d'électricité.
 - Santé Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence spatiale canadienne, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le Service correctionnel du Canada ont indiqué la valeur de remplacement estimée de leurs bâtiments ou actifs qui étaient significativement exposés aux risques physiques liés aux changements climatiques (notamment les phénomènes météorologiques extrêmes comme les feux de forêt, les tornades et les inondations). Les valeurs de remplacement estimées illustrent les pertes potentielles dues aux impacts directs des dangers climatiques critiques qui pourraient endommager les actifs et, dans certains cas, nécessiter un remplacement.
 - Plusieurs organisations ont rendu compte du taux accéléré des sorties de fonds dues à la réponse à des urgences liées au climat. La volatilité des actifs de trésorerie affecte la liquidité d'une organisation et sa capacité à respecter ses obligations financières, et perturbe la prestation des programmes et engendre des coûts liés à la réallocation des fonds. Par exemple, l'Agence canadienne d'inspection

des aliments a indiqué que le coût de sa réponse d'urgence nationale et régionale est passé d'une moyenne de 5 millions de dollars par année de 2008 à 2022 (en dollars de 2025) à 40 millions de dollars par année au cours des trois dernières années pour répondre aux épidémies de maladies animales et d'organismes nuisibles, dont 97 % ont été déterminés comme étant plus répandus en raison des changements climatiques, comme la tuberculose bovine et la grippe aviaire. Sécurité publique Canada a signalé une demande élevée et continue du programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (qui partage les coûts d'intervention et de rétablissement en cas de catastrophe avec les provinces et territoires pour les catastrophes à grande échelle causées par des risques naturels) et une volatilité importante de la prévisibilité de ces coûts d'année en année.

Figure 6 : Aperçu des cadres d'évaluation des risques

Gérer les risques et occasions liés au climat consiste à prendre des décisions éclairées sur l'avenir, des cinq prochaines années aux quatre-vingts prochaines années. Les impacts financiers des changements climatiques et la transition vers la carboneutralité risquent d'affecter les finances et le rendement du gouvernement fédéral de manière complexe et incertaine. Les résultats de la prise de mesures pour gérer les risques aujourd'hui ne sont pas toujours clairs à l'avance, surtout lorsque les mesures peuvent avoir des conséquences imprévues ou lorsque les ressources pourraient offrir des avantages supplémentaires si elles étaient utilisées différemment. Les considérations de ces compromis représentent une part importante de la gestion des risques.

Pour être rentables et prudentes avec les ressources publiques, les organisations fédérales ont indiqué comment elles priorisent les risques selon leur importance (en utilisant des outils comme le cadre d'évaluation des risques ci-dessous, entre autres), les risques les mieux notés étant considérés comme les plus importants à traiter, sur la base d'une évaluation des facteurs suivants :

- Le risque lié au climat : une condition ou un phénomène susceptible d'avoir un impact financier ou opérationnel sur l'organisation fédérale (par exemple, feux de forêt, températures plus élevées).
- L'exposition des actifs fédéraux aux risques liés au climat, déterminée en tenant compte d'aspects tels que l'impact financier potentiel et la probabilité que les dangers affectent l'actif.
- La vulnérabilité ou la résilience de l'actif pour résister ou à s'adapter au danger. Cela est déterminé en tenant compte de l'état de l'actif (par exemple, les bâtiments qui ont été rendus résilients aux changements climatiques par rapport à ceux qui ne l'ont pas été) et de son importance cruciale dans la prestation de services importants.

Matrice d'évaluation de risques							
Gravité des impacts (S)	Très grave	5	5	10	15	20	25
	Grave	4	4	8	12	16	20
	Modérée	3	3	6	9	12	15
	Mineure	2	2	4	6	8	10
	Mesurable	1	1	2	3	4	5
			1	2	3	4	5
			Très faible	Faible	Modérée	Élevée	Très élevée
			Probabilité/probabilité d'occurrence (P)				

Les catégories de risque sont définies comme suit :

Risque négligeable	R = 1 ou 2
Faible risque	R = 3 ou 4
Cas particulier	R = 5
Risque modéré	R = 6, 8 ou 9
Risque significatif	R = 10, 12, 15 ou 16
Risque majeur	R = 20 ou 25

La figure ci-dessus, telle que présentée par Santé Canada, est une matrice d'évaluation de risques qui suit le protocole de vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques. Le cadre évalue les risques climatiques à l'aide d'une matrice qui combine la gravité des impacts de 1 (mesurable) à 5 (très grave), et la probabilité d'occurrence de 1 (très faible) à 5 (très élevée). La cote en résultant (la gravité multipliée par la probabilité d'occurrence) détermine le niveau de risque.

4.2. Agir pour s'attaquer aux risques financiers liés au climat pour les actifs fédéraux, les atténuer ou les réduire, ou tirer parti des occasions

Les organisations fédérales vont plus loin que le fait de réaliser un simple diagnostic. Après avoir déterminé et évalué les risques ou occasions liés au climat, les organisations fédérales prennent des mesures pour réduire l'exposition ou renforcer la résilience face à des risques importants élevés, ou pour tirer parti des occasions de réaliser des économies. Par exemple :

- Les organisations fédérales qui gèrent les infrastructures ont fait rapport de leurs efforts pour **renforcer la résilience ou réduire la vulnérabilité des infrastructures fédérales face aux risques physiques liés au climat**. Ces mesures varient selon le risque applicable à chaque site et peuvent aller du renforcement des infrastructures à de meilleurs plans de gestion des risques.
 - L'Agence des services frontaliers du Canada construit et modernise l'infrastructure des points d'entrée partout au pays grâce au [projet des postes frontaliers terrestre](#), en utilisant des conceptions adaptées à la résilience climatique propres à chaque endroit.
 - L'Agence spatiale canadienne a intégré la résilience climatique dans trois grands projets, dont des rénovations du réseau de drainage au centre spatial John H. Chapman.
 - Parcs Canada a continué de mettre en œuvre des mesures d'atténuation des risques d'incendie dans les zones à haut risque en 2024, y compris la gestion de la végétation et les rénovations [Intelli-feu^{MC}](#), tout en renforçant la résilience dans les zones sujettes aux inondations grâce au contrôle de l'érosion, aux zones tampons naturelles et à la refonte des ponceaux.
 - Logement, Infrastructures et Collectivités Canada a rendu compte des mesures prises pour améliorer la durabilité du pont Samuel-De Champlain face aux risques climatiques, y compris des mesures de drainage et de rétention d'eau pour atténuer les inondations potentielles.

Le projet de réhabilitation de l'édifice du Centre sur la Colline du Parlement

Le projet de réhabilitation de l'édifice du Centre sur la Colline du Parlement comprend des mesures visant à contrer les impacts potentiels des dangers climatiques tels que la chaleur extrême, l'accumulation de neige et les fortes pluies, tout en visant la carboneutralité et une réduction de la consommation d'énergie. Voici quelques-unes des mesures prises pour gérer les risques liés au climat :

- l'expansion des systèmes de refroidissement pour gérer la hausse des températures, ainsi que l'utilisation de la technologie des systèmes de *géoéchange* (qui utilise des forages réalisés sur la Colline du Parlement pour capter et réutiliser l'énergie excédentaire du sol afin d'assurer le chauffage et la climatisation);
- l'amélioration du drainage et de l'étanchéité pour gérer l'augmentation des précipitations;
- l'objectif visant à atteindre la carboneutralité, ainsi qu'une réduction de 75 % de la consommation d'énergie et de 50 % de la consommation d'eau intérieure.

Ces mesures sont, entre autres, utilisées dans l'édifice du Centre modernisé, pour se préparer aux changements climatiques anticipés. Le projet de réhabilitation de l'édifice du Centre représente un exemple important de la façon dont les bâtiments historiques peuvent être adaptés aux défis des changements climatiques tout en préservant leur valeur patrimoniale et en améliorant leur fonctionnalité pour répondre aux normes modernes.

Tel qu'indiqué par Services publics et Approvisionnement Canada.

- Pour réduire les risques liés à la transition, les organisations fédérales ont indiqué qu'elles réduisent **les émissions de GES** de leurs bâtiments et parcs automobiles. Ces efforts portent leurs fruits; les émissions de GES de portées 1 et 2 des biens immobiliers fédéraux et des parcs automobiles conventionnels (c'est-à-dire à l'exclusion des parcs automobiles nationaux de sécurité et de sûreté) [ont été réduites de plus de 42 % comparativement aux niveaux de 2005](#). Les principales mesures incluent :
 - Par l'intermédiaire de [l'Initiative liée aux bâtiments intelligents](#) et de [l'Initiative sur l'électricité propre](#), les organisations fédérales ont indiqué comment elles utilisaient l'énergie de façon plus efficace. Cela inclut la conclusion [de contrats de performance énergétique](#) pour réaliser des projets de rénovation

écoénergétiques dans leurs bâtiments, ce qui entraîne une réduction annuelle d'au moins 34 kt en équivalent CO₂ d'émissions de GES et des économies énergétiques de 13,4 millions de dollars, et leur permet de profiter d'une électricité propre à 100 % pour leurs installations. L'Agence des services frontaliers du Canada a estimé les coûts d'investissement pour réaménager ses sites grâce à des contrats de performance énergétique se situant en moyenne entre 200 000 dollars et 1 million de dollars par installation, ce qui donne un retour sur investissement dans un délai de 8 à 15 ans selon la portée du projet.

- Pêches et Océans Canada a terminé des projets d'énergie renouvelable dans le bureau de la région de l'Est de la Nouvelle-Écosse à Sydney, et approche de la fin d'un autre projet à Machias, sur l'île Seal, ce qui fait progresser les efforts du Ministère pour réduire les gaz à effet de serre et améliorer l'efficacité énergétique. Le Ministère a également tiré parti du [Fonds pour un gouvernement vert](#) pour soutenir des améliorations visant la carboneutralité pour son bureau de gestion de la pêche et de son entrepôt à St. Lewis, Terre-Neuve-et-Labrador. Ce fonds permet aux ministères et organismes fédéraux d'investir dans des projets qui réduisent les émissions opérationnelles de GES grâce à des fonds provenant des budgets de déplacements des ministères.
- Plusieurs organisations ont indiqué qu'elles construisaient ou réaménageaient des [installations fédérales carboneutres ou prêtes pour la carboneutralité](#). Par exemple, la nouvelle installation de stockage de préservation de Bibliothèque et Archives Canada est certifiée LEED Or et conçue pour la résilience climatique, tandis que le projet [Ādisōke](#) est conçu selon la norme LEED Or et construit pour la carboneutralité.
- De nombreuses organisations fédérales continuent de transformer leur parc automobile léger afin d'électrifier complètement leur parc d'ici 2030 grâce à des plans de gestion du capital et des [plans d'écologisation des parcs de véhicules](#), notamment par l'installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble de leurs sites.
- Les organisations fédérales construisent des infrastructures plus résilientes face aux risques financiers liés au climat grâce à des changements dans leurs programmes. Par exemple :
 - Services aux Autochtones Canada, qui a investi 16,8 milliards de dollars en financement ciblé des infrastructures entre avril 2016 et juin 2025 pour 13 280 projets en soutien aux communautés autochtones, mène un projet pilote de boîte à outils d'évaluation des changements climatiques pour aider les promoteurs de projets à mieux évaluer les risques climatiques. Le Ministère fait également progresser l'intégration de la résilience climatique dans les politiques, la planification et la mise en œuvre des infrastructures communautaires en intégrant les considérations liées aux risques climatiques, les conceptions résilientes et les normes de construction adaptative dans toutes les catégories d'infrastructures au sein des communautés. Ensemble, ces mesures visent à renforcer la préparation tout en réduisant les coûts à long terme des programmes.
 - Les scientifiques de Pêches et Océans Canada développent des outils pour aider à estimer les changements de la répartition des espèces dans des scénarios climatiques futurs afin de soutenir la planification des ports et des pêches, ce qui pourrait aider les résultats des programmes du Ministère à long terme.
 - Patrimoine canadien a rendu compte de son travail par l'intermédiaire du programme Radiodiffusion autochtone dans le Nord pour soutenir les mises à niveau des infrastructures, notamment pour les émetteurs et les systèmes d'alimentation de secours, afin d'améliorer la résilience des stations de radio éloignées capables de fournir des mises à jour en temps réel, de l'information sur la sécurité et de la coordination communautaire pour les communautés autochtones éloignées lors de mauvaises conditions météorologiques.
 - Sécurité publique Canada a modernisé le programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe en 2025 afin d'encourager les provinces et les territoires à prendre des mesures de réduction des risques en cas de catastrophes (comme la planification de l'utilisation des terres) avant qu'elles ne se produisent (y compris les inondations, la grêle et les feux de forêt).
 - Services partagés Canada a déployé des mesures pour assurer la résilience du réseau du gouvernement fédéral en cas de phénomènes climatiques, notamment l'utilisation de solutions de connectivité satellitaire en orbite terrestre basse au cas où les connexions terrestres standard

devenaient indisponibles en raison de phénomènes climatiques. De même, le Bureau du vérificateur général, le Service administratif des tribunaux judiciaires et l'Agence du revenu du Canada renforcent la résilience de leurs dossiers électroniques face aux conditions météorologiques extrêmes grâce à une sauvegarde sécurisée hors site de leurs serveurs.

Gestion des urgences de Services aux Autochtones Canada

Services aux Autochtones Canada a indiqué que le coût de ses efforts d'intervention en cas d'urgence et de rétablissement pour les communautés autochtones est passé de 81 millions de dollars en 2016-2017 à près de 589 millions de dollars en 2024-2025 en raison de la viabilité décroissante des routes saisonnières d'hiver/de glace, de l'escalade des feux de forêt, des inondations et de phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents.

En étroite collaboration avec les praticiens des Premières Nations, Services aux Autochtones Canada a renforcé son approche basée sur les risques pour l'allocation des fonds afin de s'assurer que le soutien est dirigé vers les Premières Nations ayant les besoins déterminés comme étant les plus importants et confrontées aux risques accrus. La formule basée sur le risque est composée de sept facteurs historiques, géographiques, démographiques et socioéconomiques afin d'établir une cote de risque tant sur le plan régional que pour chaque Première Nation.

Ces facteurs incluent (1) la cote régionale de l'indice de risque climatique, (2) la cote régionale de l'indice de bien-être communautaire, (3) la moyenne sur 10 ans du coût total des urgences des Premières Nations, (4) la taille de la population des Autochtones inscrits vivant dans les communautés, (5) la moyenne sur 10 ans du nombre total d'urgences particulières à chaque Première Nation, (6) le nombre de Premières Nations éloignées, et (7) le nombre de bandes des Premières Nations vivant dans les communautés. La notation résultante sert à orienter les décisions de financement afin de promouvoir le soutien aux communautés les plus à risque.

Tel qu'indiqué par Services aux Autochtones Canada

4.3. Intégration des risques et occasions d'ordre financier liés au climat dans la prise de décision

Après que les risques et occasions liés au climat ont été déterminés, évalués et traités au besoin, les organisations fédérales ont rendu compte de la façon d'intégrer ces considérations dans la planification, la prise de décision et les processus d'investissement en cours. Cette approche permet aux organisations de s'attaquer de manière proactive aux risques qui évoluent au fil du temps, tout en cernant de nouvelles occasions de renforcer la résilience et de réduire les coûts.

- **Construire une vision plus large des risques liés au climat :** Les organisations fédérales ont indiqué comment elles travaillent à construire une vision cohérente de l'impact financier potentiel des risques et occasions liés au climat dans des cadres plus larges de gestion des risques. Par exemple,
 - Les organisations fédérales, dont Ressources naturelles Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, ont indiqué comment les risques liés aux changements climatiques ont été évalués dans leur [profil de risque organisationnel](#). Ceux-ci sont réalisés au moins une fois par année par les ministères et organismes fédéraux pour détecter, évaluer, prioriser et surveiller les risques transversaux et importants qui pourraient menacer leur capacité à accomplir leur mandat. Ce processus de classification et de priorisation des risques est structuré par les directives du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ([taxonomies des risques](#), [gestion intégrée du risque](#) et [modèle de la capacité en matière de gestion des risques](#)) et mené à l'aide de matrices de risques, d'analyses environnementales, de contributions de la haute direction et de vérifications précédentes.
 - Services aux Autochtones Canada a indiqué que les résultats des évaluations des risques climatiques sur le portefeuille d'actifs qu'il possède sont régulièrement présentés à ses comités exécutifs ministériels et aux sous-ministres adjoints concernés afin d'assurer l'harmonisation avec les processus de planification des activités organisationnelles.

- L'Agence des services frontaliers du Canada, la Garde côtière canadienne, Santé Canada et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ont tous rendu compte de l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques visant à intégrer les considérations liées aux changements climatiques particulièrement dans la planification opérationnelle, financière et des immobilisations (voir le [Plan d'adaptation aux changements climatiques 2022 à 2026 de Transports Canada](#) comme exemple de ce que ces plans comprennent).
- À l'échelle du gouvernement, le Centre pour un gouvernement vert du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada élabore une vision des risques liés au climat dans l'ensemble du portefeuille des immobilisations du gouvernement fédéral en réalisant des études sur les coûts des phénomènes extrêmes sur les opérations et actifs gouvernementaux, en commençant par les inondations de la rivière atmosphérique en Colombie-Britannique en 2021, l'ouragan Fiona en 2022 et les feux de forêt à Yellowknife en 2024.
- Les organisations fédérales qui gèrent d'importants portefeuilles d'immobilisations ou de biens immobiliers en tant que gardiens ont indiqué comment elles utilisent les évaluations des risques climatiques et de la vulnérabilité pour **éclairer la planification des actifs et des investissements**. Par exemple :
 - La Défense nationale intègre les renseignements issus de ses évaluations de la vulnérabilité climatique dans les plans principaux de développement immobilier de chaque site afin d'orienter la planification à long terme des infrastructures, tout en informant les experts pertinents du Ministère au sujet des évaluations.
 - Services publics et Approvisionnement Canada a indiqué comment les résultats de ses évaluations des risques climatiques et de la vulnérabilité sont intégrés dans la planification future des projets et des actifs dans le cadre du [plan de gestion des immeubles](#). Services publics et Approvisionnement Canada loue également des bureaux pour de nombreux autres ministères et organismes fédéraux, et transmet des renseignements sur les risques à son réseau de locataires fédéraux, comme le Service des poursuites pénales du Canada.
 - Le Service correctionnel du Canada consolide l'information sur les risques climatiques et la vulnérabilité répartie entre ses 44 établissements dans un plan du portefeuille de biens immobiliers résilients au climat afin de déterminer les priorités en matière de vulnérabilité dans le but de planifier les investissements futurs nécessaires à l'adaptation aux risques liés aux changements climatiques, qu'il vise à terminer d'ici 2027.
 - La Gendarmerie royale du Canada tire parti des renseignements sur les risques issus de son évaluation globale de la vulnérabilité aux changements climatiques pour éclairer diverses procédures d'investissement et de planification des investissements, notamment la politique de construction écologique, le Plan financier pluriannuel, les plans de gestion des immeubles, la documentation de démarrage de projets et les plans stratégiques régionaux.
 - Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Pêches et Océans Canada, Environnement et Changement climatique Canada, ainsi que Services aux Autochtones Canada ont tous indiqué comment les considérations climatiques se reflétaient dans leurs plans d'investissement.
 - L'Agence spatiale canadienne a indiqué comment ses mesures pour réduire les GES sont intégrées dans la planification du remplacement du cycle de vie des actifs, et mises à l'essai en fonction d'un prix virtuel du carbone de 300 \$/tonne, comme l'exige la Stratégie pour un gouvernement vert.
- Un quart des organisations fédérales faisant rapport dans divers contextes opérationnels et mandats ont décrit comment elles ont intégré les risques climatiques dans leur **planification de la continuité des activités ou de gestion des urgences** pour renforcer la résilience de leurs services essentiels face aux conditions météorologiques extrêmes. Par exemple :
 - Justice Canada, le Service administratif des tribunaux judiciaires et la Commission des libérations conditionnelles du Canada possèdent ou louent des bâtiments facilitant l'accès et l'administration de la justice et indiquent leur utilisation régulière de plans de contingence opérationnels, de plans stratégiques de gestion des urgences et de plans de la continuité des activités afin d'assurer la continuité face aux catastrophes liées au climat.

- Les perturbations majeures des activités, y compris celles causées par les changements climatiques, sont indiquées dans le plan ministériel sur la sécurité 2023-2026 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, qui est soumis à un examen annuel des sous-ministres.
- L'Agence du revenu du Canada et le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada utilisent des équipes internes consacrées à la gestion des crises pour répondre activement aux urgences liées au climat touchant leurs installations et protéger l'intégrité de leurs services essentiels (la répartition des crédits d'impôt et l'enquête sur les crimes financiers respectivement). De même, Emplois et Développement social Canada, qui offre la majorité des prestations des services sociaux du gouvernement fédéral, a indiqué avoir amélioré sa planification de la gestion des urgences par des exercices de simulation afin de renforcer la continuité des services lors des urgences liées au climat. Dans le même temps, Environnement et Changement climatique Canada a rendu compte de la capacité accrue de son Bureau de gestion des urgences à améliorer sa capacité à répondre aux feux de forêt.

Prévention des feux de forêt à Penticton

À partir de 2018, le Conseil national de recherches Canada (CNRC) a élaboré un plan d'intervention en cas d'urgence et d'atténuation pour assurer la sécurité du personnel et la rétention des infrastructures sur le site de l'Observatoire fédéral de radioastrophysique du CNRC à Penticton, en Colombie-Britannique. Cela répond à un risque précis de feux de forêt aggravé par les changements climatiques. Depuis ce temps, le CNRC a élaboré des plans d'évacuation, modifié les opérations du bâtiment pour limiter les activités pouvant déclencher des incendies, offert de la formation et élaboré des plans de traitement du combustible forestier.

Les plans de traitement du combustible forestier ont inclus l'élaboration d'une directive de gestion du combustible qui est devenue une exigence opérationnelle régulière sur le site. Les activités ont inclus l'éclaircissement de la canopée forestière, la réduction des combustibles forestiers au sol et la réalisation de brûlages contrôlés et dirigés pour diminuer l'intensité des feux potentiels. L'initiative a été mise en œuvre en étroite collaboration avec les communautés des Premières Nations, ainsi que la province de la Colombie-Britannique, d'autres ministères fédéraux et des partenaires locaux. La directive de gestion du combustible forestier est mise en œuvre par des représentants des communautés Syilx.

Selon le Conseil national de recherches Canada

- Pour informer le public des mesures prises en vue d'une plus grande résilience climatique et de carboneutralité, de nombreuses organisations fédérales ont indiqué avoir réalisé des progrès dans leurs efforts pour atteindre leurs objectifs dans le cadre de la Stratégie pour un gouvernement vert, y compris leurs mesures de gestion des risques liées au climat dans leurs [stratégies ministérielles de développement durable](#) et les rapports connexes sur les progrès. Par exemple, la stratégie ministérielle de développement durable 2023-2027 du Conseil national de recherches comprend 59 engagements en matière de durabilité qui intègrent un large éventail de programmes de recherche et développement, ce qui témoigne de la détermination de l'organisme à lutter contre les changements climatiques.

5. Conclusion et prochaines étapes

Au cours de la dernière année, les ministères, les organismes et les sociétés d'État qui composent l'administration publique fédérale ont progressé dans l'intégration de la résilience climatique dans leurs opérations. Grâce à une collecte de données renforcée, à la coordination interministérielle et à la mise en œuvre continue de la Stratégie pour un gouvernement vert, les organisations fédérales ont approfondi leur compréhension des expositions financières liées au climat et pris des mesures concrètes pour les atténuer.

Ces efforts ne visent pas seulement à protéger les actifs et les services publics; ils visent aussi à assurer la stabilité économique à long terme, à protéger les Canadiens et les Canadiennes et à positionner le pays pour qu'il puisse être compétitif efficacement dans un avenir carboneutre.

Ce rapport reflète une approche mature de la gestion des risques climatiques. Il met en lumière comment les organisations fédérales passent de la détermination des risques à l'adaptation proactive, en intégrant l'information sur les risques climatiques dans l'approvisionnement, la planification des infrastructures et la résilience de la main-d'œuvre.

Annexe A : Méthodologie

Le ministère des Finances a préparé ce rapport sous la direction du ministre des Finances et du Revenu national et en collaboration avec la ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, conformément à l'article 23 de la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*.

Contrairement à d'autres divulgations liées au climat dans lesquelles des entités individuelles font rapport sur leurs risques, occasions et mesures de gestion des risques liés au climat, la portée de ce rapport concerne l'ensemble de l'administration publique fédérale. Par conséquent, ce rapport s'appuie de façon critique sur les renseignements recueillis auprès de l'administration publique fédérale (généralement comprise comme désignant les ministères fédéraux, les organismes et les sociétés d'État qui composent le pouvoir exécutif du gouvernement du Canada). Les deux principales sources d'information sur lesquelles le Ministère s'est appuyé pour le rapport comprennent :

- Une enquête préparée et envoyée par le ministère des Finances et du Revenu national aux 52 ministères et organismes fédéraux comptant plus de 500 employés équivalents à temps plein, comme indiqué dans leurs plans ministériels 2024-2025. L'enquête a été adaptée à partir d'une enquête similaire fournie aux mêmes ministères et organismes pour le rapport de 2024, avec des améliorations visant à obtenir des mises à jour ou des développements clés depuis leur soumission de 2024, ainsi que des renseignements plus précis concernant les actifs que l'organisation déclarante détient, loue ou sur lesquels elle dépend autrement pour les programmes et services offerts. Voir le tableau 1 pour la liste des ministères et organismes fédéraux inclus dans l'enquête.
- Les divulgations concernant le climat les plus récentes (en date du 5 décembre 2025) des sociétés d'État s'alignaient sur les recommandations du GIFCC. Le budget de 2021 a ordonné aux sociétés d'État canadiennes détenant plus d'un milliard de dollars d'actifs de rendre compte de leurs risques financiers liés au climat pour leur exercice financier, à partir de l'année civile 2022 au plus tard. Les 16 sociétés d'État concernées ont toutes répondu à cette demande et ont publié des rapports sur les risques financiers liés au climat. Les sociétés d'État possédant moins d'un milliard de dollars d'actifs ont commencé à en rendre compte lors de leur exercice financier 2024, et doivent le faire d'ici la fin de 2025. Le Ministère a rassemblé et résumé les rapports publiés par ces sociétés. Voir le tableau 2 pour les liens vers ces derniers rapports.

Ministères et organismes fédéraux (organisations fédérales) sondés en 2025

- | | |
|--|--|
| • Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs | • Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada |
| • Agriculture et Agroalimentaire Canada | • Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada |
| • Agence de promotion économique du Canada atlantique | • Agence d'évaluation d'impact du Canada |
| • Agence des services frontaliers du Canada | • Innovation, Sciences et Développement économique Canada |
| • Régie de l'énergie du Canada | • Bibliothèque et Archives Canada |
| • Agence du revenu du Canada | • Défense nationale |
| • École de la fonction publique du Canada | • Conseil national de recherches Canada |
| • Agence canadienne d'inspection des aliments | • Ressources naturelles Canada |
| • Patrimoine canadien | • Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada |
| • Instituts de recherche en santé du Canada | • Bureau du vérificateur général du Canada |
| • Commission canadienne de sûreté nucléaire | • Bureau du directeur général des élections |
| • Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | • Bureau du surintendant des institutions financières |
| • Agence spatiale canadienne | • Parcs Canada |
| • Service correctionnel du Canada | • Commission des libérations conditionnelles du Canada |
| • Service administratif des tribunaux judiciaires | • Bureau du Conseil privé |

- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Ministère des Finances Canada
- Services aux Autochtones Canada
- Ministère de la Justice Canada
- Emploi et Développement social Canada
- Environnement et Changement climatique Canada
- Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
- Pêches et Océans Canada
- Affaires mondiales Canada
- Santé Canada
- Logement, Infrastructure et Collectivités Canada
- Agence de la santé publique du Canada
- Service des poursuites pénales du Canada
- Sécurité publique Canada
- Commission de la fonction publique du Canada
- Services publics et Approvisionnement Canada
- Gendarmerie royale du Canada
- Services partagés Canada
- Statistique Canada
- Transports Canada
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
- Anciens Combattants Canada

Tableau 1

Sociétés d'État et liens vers la plus récente divulgation du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

Société d'État	Dernière divulgation	Lien vers la dernière divulgation
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	2025	Rapport annuel 2025
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2024	Rapport annuel 2024 – Page 39
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	2025	Divulgations financières liées au climat 2025
Banque du Canada	2024	Communication des risques liés aux changements climatiques pour 2024
Exportation et développement Canada	2024	EDC – Divulgation liée au climat 2024
Financement agricole Canada	2025	Rapport sur l'information relative aux changements climatiques 2024–2025
Banque de développement du Canada	2024	Rapport annuel 2025 de la BDC
Société canadienne des postes	2024	Rapport sur le développement durable 2024 de la Société canadienne des postes
Corporation de développement des investissements du Canada	2024	Présentation de l'information liée au climat de la CDEV
Société d'assurance-dépôts du Canada	2025	Rapport annuel 2025 – Annexe A
Société Radio-Canada	2025	Rapport 2024-2025 du GIFCC
Autorité du pont Windsor-Détroit	2024	Rapport 2024 du GIFCC
VIA Rail Canada Inc.	2024	VIA Rail – Rapport 2024 du GIFCC
Énergie atomique du Canada limitée	2024	Rapport sur la résilience face aux changements climatiques 2024
Société immobilière du Canada limitée	2025	Rapport d'impact 2024-2025
Banque de l'infrastructure du Canada	2025	Rapport annuel 2024-2025 de la BIC
Marine Atlantique	2025	Rapport annuel 2024–2025 (Annexe A)

Société d'État	Dernière divulgation	Lien vers la dernière divulgation
Administration de pilotage du Pacifique	2024	Rapport annuel 2024
Administration de pilotage des Grands Lacs	2024	Rapport annuel 2024
Musée canadien de l'histoire	2025	Rapport environnemental 2024-2025
Commission canadienne du tourisme	2024	Rapport annuel 2024
Commission de la capitale nationale	2024	Plan d'adaptation au climat
Ingenium Canada	2025	Rapport annuel 2024-2025
Conseil canadien des normes	2025	Rapport GIFCC

Définition des termes clés

Risques et occasions d'ordre financier liés au climat : les effets de l'incertitude causés par les changements climatiques et les efforts mondiaux pour passer à une économie à plus faibles émissions de carbone, ce qui peut avoir un impact financier, peuvent avoir à la fois des effets négatifs (risques) et positifs (occasions) pour le gouvernement fédéral, selon le risque ou l'occasion et la façon dont le gouvernement fédéral s'est préparé. Plus précisément :

- **Les risques et occasions physiques sont causés par un climat subissant des changements physiques**, y compris ceux associés à des changements chroniques et à long terme des schémas climatiques (comme la montée des températures et du niveau de la mer, et l'augmentation des précipitations) ou par des phénomènes météorologiques aigus (comme les feux de forêt, ouragans et inondations, qui augmentent en gravité et en fréquence dans un contexte de changements climatiques). Ces risques peuvent endommager des bâtiments fédéraux, entraîner des coûts plus élevés pour leur entretien et perturber les programmes et services ou les rendre plus dispendieux. Inversement, des occasions peuvent donner lieu à des coûts inférieurs aux attentes après que des mesures ont été prises pour renforcer la résilience, par exemple en évitant des interruptions de service causées par des dommages météorologiques extrêmes.
- **Les risques et occasions liés à la transition vers une économie carboneutre** incluent ceux résultant des transitions liées à l'utilisation de l'énergie, des terres et des infrastructures, ainsi que des changements plus larges dans les politiques, les prix, la technologie, ainsi que les préférences des investisseurs et des consommateurs. La transition vers la carboneutralité peut imposer des coûts ou des économies aux organisations fédérales selon le profil d'émissions de leurs actifs et les mesures prises pour l'efficacité énergétique, comme dépenser moins pour l'élimination des déchets ou l'énergie.

Profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP) : Scénarios climatiques normalisés qui décrivent les trajectoires futures possibles des concentrations de gaz à effet de serre et d'autres facteurs de forçage. Chaque RCP est défini par la quantité de forçage radiatif (en watts par mètre carré, c'est-à-dire 2,6, 4,5, 8,5 W/m²) atteinte en 2100 et sert principalement à modéliser la réponse climatique physique (par exemple, température, précipitations).

Risque : L'effet de l'incertitude sur les résultats. Plus précisément, le risque est l'expression de la probabilité et de l'impact d'un événement qui pourrait affecter la réalisation des objectifs d'une organisation. L'effet positif de l'incertitude est une occasion (aussi appelée risque de hausse). Source : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, [Guide sur les taxonomies des risques](#).

- **Les risques financiers** pour l'administration publique fédérale sont des risques qui peuvent avoir un impact financier qui relève principalement de l'administration publique fédérale; ils n'incluent pas les risques pour d'autres gouvernements, les parties prenantes ou l'économie dans son ensemble, sauf si le risque est clairement et financièrement transmis à l'administration publique fédérale.

Facteur de risque : Une circonstance interne ou externe qui contribue (ou « conduit ») à un risque. Voir la définition de « Risques financiers liés au climat » pour les risques financiers impliquant des facteurs liés au climat.

Gestion des risques : Une approche systématique pour définir la meilleure marche à suivre en période d'incertitude en cernant, en évaluant, en comprenant et en communiquant les enjeux liés aux risques et en prenant des décisions à cet égard. Les organisations fédérales gèrent les risques des programmes conformément à un régime solide de politiques administratives et de supervision du Conseil du Trésor du Canada, ainsi qu'à un [cadre directeur pour la gestion des risques](#).

Canal de transmission des risques : La chaîne causale qui relie les facteurs de risque liés au climat aux risques financiers, tel que décrit dans le document [Climate-related risk drivers and their transmission channels](#) (en anglais seulement) de 2021 de la Banque des règlements internationaux et le document, [Climate-related risks for Ministries of Finance: An overview](#) (en anglais seulement) de 2021 de la coalition des ministres des Finances pour l'action climatique.

Trajectoires communes d'évolution socioéconomique (SSP) : Récits plausibles du développement socioéconomique futur, allant de SSP1 (Durabilité) à SSP5 (Développement à base de combustibles fossiles), qui représentent les changements de croissance démographique, les tendances économiques, les évolutions technologiques et la gouvernance. Les SSP décrivent comment la société pourrait évoluer et sont combinées avec les RCP pour évaluer les émissions futures, les impacts climatiques, le potentiel d'atténuation et les défis d'adaptation.

Annexe B : Analyse des scénarios liés au climat rapportés

Un **scénario lié au climat** est une construction hypothétique utilisée pour représenter un futur possible concernant les changements climatiques ou la transition. Il ne s'agit pas d'une prévision ou d'une prédiction de l'avenir, mais il est plutôt utilisé dans l'**analyse de scénarios** pour renforcer la réflexion stratégique en explorant des solutions de rechange qui pourraient modifier significativement la base des hypothèses du « maintien des opérations ». Il aide les décideurs à tester la résilience des programmes et des investissements avec des hypothèses variées concernant le réchauffement climatique et la transition économique de la décarbonation.

Des exemples de scénarios incluent la **voie de la carboneutralité d'ici 2050**, qui suppose une décarbonation rapide visant à limiter le réchauffement à 1,5 °C (un scénario à haut risque de transition, faible risque physique), ainsi que des scénarios projetant des émissions élevées de gaz à effet de serre et un risque physique extrêmement élevé qui en résulte, comme le **scénario 8.5 du profil représentatif d'évolution de concentration (RCP)** et le **scénario de la trajectoire commune d'évolution socioéconomique (SSP) 5-8.5** qui limitent le réchauffement climatique à environ 5°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Pour appuyer les évaluations des risques financiers liés au climat et la simulation de crise, certaines organisations fédérales ont fait état de l'utilisation d'analyses de scénarios liés au climat pour évaluer comment différents réchauffements climatiques et voies politiques pourraient affecter leurs actifs, décrits dans le tableau ci-dessous. L'application de ces scénarios aide les organisations fédérales à anticiper les pressions budgétaires, les perturbations de services et les besoins d'adaptation à court terme, moyen et long.

Ministère	Période considérée	Risques liés au climat pris en compte	Type d'actif	Scénarios/modèles/outils climatiques utilisés
Agriculture et Agroalimentaire Canada	Court terme (30 ans), long terme (50 ans)	Plusieurs risques physiques aigus et chroniques.	Bâtiments	RCP 8.5
Agence canadienne d'inspection des aliments	Court terme (de 2041 à 2060), long terme (de 2081 à 2100)	Fortes pluies, cycles de gel-dégel	Bâtiments	RCP 8.5
Agence spatiale canadienne	Court terme (de 2021 à 2050), long terme (de 2051 à 2080)	Multiplis risques physiques aigus et chroniques, notamment les feux de forêt, la chaleur extrême, le vent et la pluie, la foudre et les inondations	Bâtiments	RCP 4.5 et 8.5
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada	Court terme (2030), long terme (2080)	Conditions climatiques prévues, dégel du pergélisol, qualité de l'air, feux de forêt	Bâtiments	RCP 8.5
Santé Canada	Court terme (présent jusqu'en 2040), moyen terme (de 2040 à 2070) et long terme (de 2071 à 2100)	Températures extrêmes, pluies et inondations extrêmes, vents extrêmes et tornades	Bâtiments	RCP 4.5 et 8.5
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	Court terme (de 2036 à 2065), long terme (de 2066 à 2095)	Risques notés selon des seuils percentiles	Bâtiments, parcs de véhicules	SSP5-8.5
Bibliothèque et Archives Canada	Court terme (de 1 à 5 ans), long terme (de 5 à 30 ans)	Pluies, inondations, épisodes de chaleur/froid	Bâtiments	SSP5-8.5/RCP 8.5
Ressources naturelles Canada	Court terme (de 0 à 5 ans) Moyen terme (de 5 à 15 ans) Long terme (15+ ans)	Feux de forêt, tornades, météo erratique (chaleur, précipitations), dégel du pergélisol et cycles de gel-dégel	Bâtiments, machines et équipement	Phase 6 du projet d'intercomparaison de modèles couplés (CMIP6) (CanDCS-U6) et SSP5-8.5
Agence de la santé publique du Canada	Risques à court, à moyen et à long terme, avec un accent sur la période de 2071 à 2100	Qualité de l'air et gravité et fréquence croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les feux de forêt, les vagues de chaleur et la pluie verglaçante	Bâtiments	SSP2-4.5 (scénario intermédiaire, limite le réchauffement climatique à environ 3°C) et SSP5-8.5
Services publics et Approvisionnement Canada	Référence (de 1991 à 2020), court terme (de 2021 à 2050), moyen terme (de 2041 à 2070), long terme (de 2071 à 2100)	Risques multiples sur 127 sites partout au Canada	Bâtiments, travaux d'ingénierie	RCP 8.5/SSP5-8.5
Gendarmerie royale du Canada	Historique, années 2050 et 2070	Tempêtes, inondations, feux de forêt et augmentation des températures	Bâtiments	RCP 4.5 et 8.5